

**Direction de l'Environnement
et du Cadre de Vie**

Commission Locale d'Information
et de Surveillance du Centre Nucléaire
de Production d'Electricité de Fessenheim

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
ET DE SURVEILLANCE
(CLIS)
DU CENTRE NUCLÉAIRE DE
PRODUCTION D'ELECTRICITÉ
(CNPE)
DE FESSENHEIM**

Rapport d'activité 2018



1 - PRÉAMBULE

La composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM est fixée par arrêté du Président du Conseil départemental du Haut-Rhin conformément à la loi TSN du 13 juin 2006 et de son décret d'application n° 2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM est composée de 40 membres répartis comme suit :

- Collège des élus : 20 membres,
- Collège des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement,
- Collège des salariés : 6 représentants des organisations syndicales,
- Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication.

Monsieur Michel HABIG, Vice-Président du Conseil départemental, a été nommé Président de la CLIS.

Par ailleurs, les autorités suivantes ont accès de plein droit aux travaux de la CLIS :

- Le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN),
- Les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département,
- Le représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- Le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM (EDF).

Vu la position frontalière de la Centrale, les représentants des 4 communes allemandes, situées dans un rayon de 5 km de la Centrale, sont associés par une convention, aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

Un représentant du Canton de Bâle-Ville et un représentant de Bâle-Campagne sont également conviés aux assemblées plénières.

Les médias locaux et nationaux ainsi que des médias d'outre Rhin sont systématiquement invités pour couvrir les débats des réunions plénières de la CLIS.

2 - LE BUREAU

Le Bureau de la CLIS est composé de :

- 4 représentants des élus : MM Michel HABIG, Raphaël SCHELLENBERGER, François BÉRINGER et Claude BRENDER,
- 2 représentants d'associations : MM Jean-Paul LACÔTE et Gilles BARTHE,
- 1 représentant des syndicats : M. Laurent MARCOTTE,
- 1 représentant des experts : Mme Bärbel SCHÄFER.

Le Bureau s'est réuni les 19 février, 15 mars, 28 mai et 1^{er} octobre 2018 pour faire le point sur l'avancement des études en cours et arrêter les ordres du jour des réunions plénières.

L'organisation de ces réunions est assurée par M. WALTER, Directeur de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie et Mmes DUONG et MILETO.

3 - LES SÉANCES PLÉNIÈRES

La CLIS s'est réunie à 4 reprises en sessions plénières sous la présidence de M. HABIG et en présence de M. WALTER. Ces réunions sont co-organisées par Mmes DUONG et MILETO.

Pour une participation plus aisée des membres allemands, une traduction simultanée des débats est systématiquement assurée.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) du 17 août 2015 a instauré l'obligation pour la CLIS de réaliser une réunion publique annuelle. La Commune de HIRTZFELDEN a accueilli la CLIS publique le 26 juin 2018.

3.1 - Réunion du 20 mars 2018 – Points abordés

Cette session de la CLIS a porté principalement sur la levée de la suspension du certificat d'épreuve du générateur de vapeur 335.

3 personnes de l'ASN, dont 2 personnes chargées de ce dossier, ont détaillé le problème de fabrication de ce générateur de vapeur, la démarche utilisée par AREVA NP pour mettre en place des mesures et essais permettant d'éliminer l'ensemble des risques et les différents résultats obtenus. M. BROM, diligenté par la CLIS, a présenté son analyse de ce dossier. Suite aux présentations et discussions, la CLIS décide de faire réaliser une expertise complémentaire.

Suite à la prise de parole intempestive d'une personne non membre de la CLIS et aux demandes réitérées et vaines de M. HABIG, de se conformer au règlement de la CLIS, la séance est levée prématurément avant que l'ordre du jour ne soit épuisé.

3.2 - Réunion du 15 mai 2018 - Points abordés

Lors de cette réunion exceptionnelle, une modification du règlement intérieur, en vue de rajouter des règles de bienséance, a été approuvée.

EDF a présenté le comparatif entre le prévisionnel et le réalisé relatifs aux prélèvements et rejets du CNPE ainsi que les prévisions pour 2018. Dans l'ensemble, le réalisé 2017 est inférieur au prévisionnel sauf pour les rejets de métaux où le prévisionnel a été légèrement dépassé. Le prévisionnel 2018 est semblable à celui de 2017.

EDF fait un point sur les écarts survenus depuis la réunion de la CLIS précédente : 4 évènements de niveau 1 ont été déclarés à l'ASN entre le 29 novembre 2017 et le 4 avril 2018.

Suite aux demandes de différents membres de la CLIS, EDF présente les écarts de variation de production des 2 réacteurs du CNPE.

Le Conseil départemental fait un point d'étape sur l'étude géo-électrique de la digue dont l'objectif est de voir l'homogénéité de la digue sur les 2 km à l'amont de la Centrale. La méthode et les résultats du Bureau d'Etudes sont présentés aux membres de la CLIS. Les résultats transmis à EDF feront l'objet d'analyses complémentaires réalisées par l'exploitant. La suite de l'étude est l'organisation d'une réunion entre EDF et le Bureau d'Etudes afin d'identifier les anomalies potentielles.

La Préfecture présente la tenue des exercices de sécurité civile devant se dérouler les 12 et 13 juin 2018.

La Préfecture fait part des premiers éléments relatifs à l'avenir du territoire après la fermeture du CNPE de FESSENHEIM et aborde les différents volets du projet : énergétique, social, fiscal et économique.

3.2 - Réunion du 26 juin 2018 - Points abordés

Lors de cette troisième réunion publique, la CLIS a décidé de se réunir à la Salle des Fêtes de HIRTZFELDEN où elle a été accueillie par Mme MATTER-BALP. La réunion a rassemblé près de 60 participants.

EDF présente, sous l'aspect économique, environnemental, social et sociétal, le bilan de l'année 2017 et les perspectives de l'année 2018 pour le site de FESSENHEIM.

L'ASN présente, sous l'angle de la sûreté, de la protection de l'environnement, de la sécurité au travail et de la radioprotection, le bilan général de l'année 2017.

L'ASN fait le bilan des évènements significatifs de l'année 2017 : 24 évènements dont 1 classé en niveau 2 et 3 en niveau 1.

Suite à l'intervention d'une personne dans le public, un nouveau sujet a été abordé : le risque d'explosion d'ammonitrate dans une coopérative agricole céréalière située en amont de la Centrale. L'ASN précise que ce signalement a été enregistré et qu'il fait l'objet d'un suivi et d'études complémentaires.

BORATEC présente les résultats de l'étude géo-électrique de la digue et détaille les anomalies décelées. EDF présente son analyse des résultats bruts mesurés par BORATEC. Le Conseil départemental annonce que 2 carottages ont été commandés pour les 2 zones où des singularités ont été détectées. Les résultats de ces carottages devraient être présentés lors de la prochaine réunion de la CLIS.

L'ASN présente la procédure de démantèlement des installations nucléaires de bases et donne l'exemple du démantèlement de l'installation de CHOOZ A.

EDF parle d'un évènement classé au niveau 0 de l'échelle INES suite à la défaillance d'une carte électronique permettant de réguler le niveau d'eau du générateur de vapeur.

3.3 - Réunion du 27 novembre 2018 – Points abordés

Le Conseil départemental présente les carottages réalisés suite à l'étude géo-électrique de la digue et au vu des résultats, explique que des analyses complémentaires de granulométrie ont été demandées.

Le Conseil départemental fait un état d'avancement sur l'expertise indépendante relative au générateur de vapeur 335 : une convention de partenariat a été rédigée et est en relecture dans différentes instances.

EDF explique qu'aucun évènement de niveau 1 n'a été déclaré depuis la réunion précédente et présente les différentes baisses de production intervenues depuis la dernière CLIS.

L'ASN fait un point sur le sujet de l'ammonitrate à la CAC d'OTTMARSHEIM en expliquant que ce dossier a été traité conformément à la loi relative aux lanceurs d'alerte. L'ASN conclut que les quelques points constitutifs d'une alerte avaient été traités et que les autres ne mettaient pas en lumière de risque particulier qui aurait été oublié ou qui devrait conduire à reconsidérer le dimensionnement des moyens de protection et de sauvegarde de la Centrale.

L'ASN présente la modification de la décision ASN 016-DC-550 du 29 mars 2016 demandée par le Conseil d'Etat ainsi que le projet de décision relatif à la perspective d'arrêt du site et à la fiabilité des sources électriques.

EDF fait le point sur les températures de rejet et le fonctionnement de la Centrale de FESSENHEIM pendant la période estivale.

4 - ÉTUDES MANDATÉES PAR LA CLIS

- Tomographie géo électrique de la digue du Grand Canal d'Alsace.

Lors de la CLIS du 27 octobre 2015, il a été décidé de faire procéder à des investigations géo électriques de la digue protégeant la Centrale. Cette étude a été confiée à l'Entreprise BORATEC et a débuté fin octobre 2016. Les mesures ont toutes été réalisées et la phase d'exploitation des données a été réalisée fin 2017. Un premier versement d'un montant de 23 366 € a été effectué courant 2017, 11 081 € ont été versés en 2018 après organisation d'une réunion technique entre EDF et BORATEC, réception du rapport final de l'étude et présentation de l'étude lors de la réunion publique de la CLIS. M. WALTER et Mme DUONG ont travaillé en complémentarité sur ce dossier.

- Carottages sur la digue du Grand Canal d'Alsace.

Suite au repérage de 2 anomalies lors de l'étude géo électrique du Grand Canal d'Alsace, la CLIS de FESSENHEIM a décidé de faire réaliser 1 carottage en lieu et place de chaque anomalie. Suite aux analyses des carottes prélevées, ces dernières ont également subi une analyse granulométrique qui a confirmé l'absence de lentille sableuse. Le coût de cette opération s'est élevée à 5 515 €.

5 - PARTICIPATION A DIVERSES RÉUNIONS OUTRE-RHIN

Centrale Nucléaire de PHILIPPSBURG

Lors d'une conférence du Rhin Supérieur, le Département du Haut-Rhin avait demandé que des commissions d'information soient créées pour chaque centrale nucléaire de la grande région et auxquelles participeraient des représentants des pays limitrophes.

Les autorités allemandes ont donc créé une telle instance pour la Centrale de PHILIPPSBURG.

Aucune réunion n'a été programmée en 2018.

Begleitkommission du CNPE de FESSENHEIM à FREIBOURG

Le Regierungspräsidium de FREIBURG a créé une commission d'information relative à la Centrale de FESSENHEIM. Cette instance permet de communiquer sur l'actualité de la Centrale avec les représentants des communes allemandes du secteur proche de la Centrale.

Mme Caroline DUONG a participé à 2 réunions organisées en 2018, les 18 mai et 19 décembre.

6 - SÉMINAIRES

Mme DUONG a participé au séminaire de l'IRSN « Radioactivité et Santé » des 22 et 23 mars 2018.

Mme DUONG a co-organisé avec différents collègues du Conseil départemental une semaine d'ateliers, colloques et visites sur la thématique de l'environnement du 15 au 21 octobre 2018, 2 interventions, dont l'une a été réalisée par l'ASN, étaient dédiées au démantèlement des installations nucléaires de bases. En plus des soixante-dix personnes présentes dans la salle, les vidéos des interventions ont été visionnées environ 1 000 fois. Le programme de cette journée de conférences est joint en annexe.

Mme DUONG a participé le 23 novembre 2018 aux « Entretiens du Grillenbreit » sur le thème de la « mémoire industrielle facteur de prévention du risque » dont le sujet principal était le démantèlement des installations nucléaires.

7 - CHARGÉS DE MISSION DES CLI

L'ANCCLI anime le club des chargés de mission des CLI ; cette instance est un lieu d'échange et de partage des pratiques des différentes CLI, sur les expertises mandatées, les actualités réglementaires...

Mme DUONG a participé à la réunion de travail du 21 juin 2018 lors de laquelle ont été abordés le projet de décret relatif aux CLI, le projet Open Radiation et l'outil OPAL. Les chargés de mission des CLI profitent de ces rencontres pour échanger sur leurs opérations et problématiques.

8 - ANCCLI

Différents membres de la CLIS ont participé au Conseil d'Administration de l'ANCCLI du 14 mars 2018.

Mme DUONG a participé au groupe permanent « démantèlement » le 31 mai 2018.

Mme DUONG a participé, le 9 octobre 2018, au groupe de travail des CLI transfrontalières sur l'extension des Plans Particuliers d'Intervention et les conséquences sur les territoires transfrontaliers.

Le retour d'expérience sur l'accident de FUKUSHIMA a également été abordé notamment sous l'angle de l'information des populations.

M. LACÔTE a participé au groupe permanent « Sûreté déplacement » du 25 octobre 2018.

M. BRENDER et M. LACÔTE ont participé à l'Assemblée Générale de l'ANCCLI le 6 novembre 2018.

M. BRENDER et Mme DUONG ont participé à la 30^e Conférence des CLI qui s'est déroulée le 7 novembre 2018.

9 - COMMUNICATION DE LA CLIS

Le site Internet de la CLIS, accessible à partir de l'adresse suivante : www.haut-rhin.fr/content/la-clis apporte au grand public, l'information sur le fonctionnement de la Commission avec des mises à jour régulières en 2018.



Mercredi 17 octobre

Ça turbine

dans le Haut-Rhin

L'université circulaire : Les énergies du territoire

📍 Hall et amphithéâtre du
Conseil départemental
du Haut-Rhin,
100 avenue d'Alsace
à Colmar

🌻 Ouvert au public

🕒 De 8h à 22h

tél. : 03 89 30 61 27

www.haut-rhin.fr/turbine68

Les énergies du savoir seront présentées dans un format de marathon de conférences (universités, entreprises, amateurs, associations). La journée du 17 octobre 2018 favorisera les échanges d'informations et suscitera la réflexion sur la transition énergétique dans une multitude de domaines.

Programme

8h00 Café d'accueil

8h30 Ouverture : M^{me} **Brigitte KLINKERT**,
Présidente du Conseil départemental

L'histoire, un passé composé d'énergies

9h00 Frank SCHWARZ, Chercheur spécialisé en patrimoine industriel auprès de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de la Région Grand-Est – site de Strasbourg :
La transformation du paysage des vallées vosgiennes du Haut-Rhin sous l'effet de l'industrialisation

9h50 Joseph MANN, Doctorant en histoire du droit, Université de Strasbourg (UMR DRES) :
Le développement durable existait-il au XVIII^e siècle ?

10h30 Benjamin FURST, Ingénieur d'études à l'UHA :
Les moulins d'Alsace au XVIII^e siècle

Le paysage alsacien modifié par les énergies : L'œil des photographes

11h20 Christian KEMPF, Photographe alsacien : La géographie de l'espace alsacien vécu avant l'électrification, l'œil de Adolphe BRAUN

12h00 Benoît KOENIG, Photographe du Ried alsacien : Projection débat « Rêv'Ried »

Les énergies invisibles

13h00 Gilbert CHRISTMANN, sourcier et Président de l'association Géobiologie et traditions :
La magie des sources, initiation à des savoirs ancestraux (en extérieur si la météo le permet)

Modification du climat du sud de l'Alsace et conséquences

14h00 Adrien BIASSIN, Doctorant en prospective stratégique territoriale à l'UHA : Transition et résilience territoriale

14h45 Brice MARTIN, Maître de conférences de géographie à l'UHA, Amandine AMAT, chargée du projet Interreg Clim'Ability (CCI Alsace Eurométropole) et Sophie ROY, chargée de communication et coordinatrice du projet Interreg Clim'Ability (Météo France) : Les perspectives climatiques pour l'Alsace et les conséquences pour l'entreprise

15h30 Teva MEYER, Docteur en géographie, spécialiste de la transition énergétique et énergie nucléaire, École Normale Supérieure, LYON : Les relations entre le nucléaire et les territoires

16h15 Gilles LARA, Ambassadeur négawatt :
Le scénario Négawatt : 100 % d'énergies renouvelables en 2050 : c'est possible !

Démantèlement : combien de temps ?

17h15 à 18h15 Pierre BOIS : Chef de division, Strasbourg, Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
Teva MEYER, Docteur en géographie, spécialiste de la transition énergétique et énergie nucléaire, École Normale Supérieure, LYON : Les conflits des transitions énergétiques

Les industriels locaux à la pointe de l'énergie

18h30 à 19h30 Viviane ZIMMERMANN, Directrice marketing et développement VOLTEC SOLAR : Produire local pour un avenir global, le regard de l'industriel
Marc KELLER, Directeur technique MOBASOLAR : L'autoconsommation
Jacques SERILLON, Directeur général des Sources de Soultzmatt : Les économies d'énergie

L'aventurier du climat : retour d'expédition

20h30 Benoît SITTLER, Professeur à l'Université de FREIBURG (Polarforschung & Klimawandel) :
L'Arctique aux premières loges des changements climatiques - observations à long terme au Groenland

22h00 Fin

ALSACE

Conseil départemental

HAUT-RHIN